**EDITO**

Toutes les collectivités publiques du Nord et du Pas-de-Calais ne sont pas dans la même phase de développement du vélo. Pour faire l’analogie avec les vitesses d’un vélo :

- certaines sont encore sur le petit plateau, c’est à dire que l’intention est là, des aménagements tels que des marquages à la peinture, sont réalisés. On n’ose pas encore toucher à la place de voiture, et on croit qu’il ne doit pas y avoir concurrence entre les modes de déplacements. Comme pour les autres plateaux, les communes concernées ne sont pas toutes sur le même pignon.

- d’autres sont sur le plateau intermédiaire ; elles voient le vélo comme une politique qui peut améliorer le cadre de vie ou aider le commerce de proximité. Un schéma directeur cyclable est planifié pour aller plus loin que le simple aménagement d’opportunité et elles commencent à résorber des coupures urbaines ou des points durs.

- quelques communes ou intercommunalités passent doucement sur le troisième plateau. Le vélo devient un des enjeux prioritaires de leur politique. Elles commencent à inverser la hiérarchie pour concevoir une voirie pensée en priorité pour les mobilités actives et apaisent la circulation automobile, voire suppriment du stationnement automobile. Réseau express vélo, vélorue, pistes cyclables de qualité... de plus en plus de collectivités évolueront dans ce sens lors du prochain mandat. La demande est très forte de la part des citoyens et les indicateurs sont au vert. Ainsi, avec presque 10 000 répondants dans le Nord et le Pas-de-Calais, le nombre de réponses au baromètre de la cyclabilité a doublé par rapport à 2017. Nos propositions pour les municipales, construites avec les adhérents, reçoivent un bon retour de la part des candidats aux élections municipales. Il faudra bien sûr veiller à ce qu’elles soient bien reprises dans les programmes et je ne peux que vous inciter à « Voter Vélo » !

Autre indicateur, vous êtes de plus en plus nombreux à soutenir l’ADAV. J’ai ainsi le plaisir de vous informer qu’au 31 décembre 2019, nous étions 2765 adhérents, soit une augmentation de 30 % en un an !

Au niveau local, Droit au vélo est représentée par des correspondants locaux que je ne remercierai jamais assez pour leur investissement quotidien (et bénévole). Ils sont aujourd’hui 52 !

Pour ce nouveau numéro de l’Heurovélo, certains d’entre eux ont écrit une rétrospective de l’évolution de la place donnée aux mobilités actives sur les cinq dernières années. Vous y découvrirez que toutes les collectivités ne sont pas sur le même braquet.

Je vous souhaite à tous une excellente année 2020…décrétée « année du vélo ». Peut-être vous rencontrerai-je lors de l’assemblée générale le 14 mars ? Ou irons-nous à la plage ensemble à Hardelot le 31 mai ? Ou encore nous retrouverons nous lors de la fête du vélo ?

N’oubliez-pas, plus nous sommes nombreux, plus nous sommes écoutés !

**Yannick PAILLARD**

**Président de l’Association**

**Droit au vélo - ADAV**